

Pêcheurs unis des Provinces maritimes, le groupement coopératif central de la Nouvelle-Ecosse.

Le très hon. M. BENNETT: Oui, mais le montant n'est que de \$3,000.

L'hon. M. MICHAUD: Elle sert à des fins d'organisation.

Le très hon. M. BENNETT: C'est bien peu.

L'hon. M. MICHAUD: Nous avons en outre une entente, qui relève d'une autre rubrique, avec le département des cours post-scolaires de l'université Saint-François-Xavier, par laquelle nous lui votons une allocation en vue de lui permettre de poursuivre son entreprise dans les trois provinces maritimes.

Le très hon. M. BENNETT: A combien se monte-t-elle?

L'hon. M. MICHAUD: A \$8,000 cette année.

Le très hon. M. BENNETT: C'est fort bien, mais ses dépenses annuelles se chiffrent à \$25,000.

L'hon. M. MICHAUD: Je le sais. Mais cette entreprise prend de l'expansion et nous augmentons chaque année l'allocation. Nous nous tenons constamment en contact avec le chef du département, le docteur Coady, sous la direction duquel le docteur MacDonald travaille. Nous suivons exactement leurs instructions. Nous les laissons libres d'agir à leur guise. Je prends le comité en ma confiance et lui dis que nous avons consenti l'an dernier à mettre une somme importante à la disposition de ce groupement pour l'aider à établir une base sur la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse, mais comme on peut s'en rendre compte par la pétition qu'on nous a adressée et par les dossiers du département, ce groupement n'est pas encore prêt à prendre avantage de l'offre et n'est pas suffisamment organisé pour commencer sur une grande échelle à fonctionner par ses propres moyens. C'est une des principales raisons pour lesquelles la somme ne lui a pas été accordée. Il n'était assurément pas prêt à profiter de l'offre. On voulait que le Gouvernement installe sa propre usine et les dirigeants du groupement ont reconnu que la chose n'était pas opportune. Nous avons pensé qu'il était préférable d'attendre quelque temps jusqu'à ce que ces gens aient l'entreprise bien en mains et qu'ils puissent administrer leurs propres affaires sans l'intervention ou la surveillance du département.

Le très hon. M. BENNETT: Le ministre admettra qu'un cent ou un demi-cent la livre est ruineux.

L'hon. M. MICHAUD: Absolument, et si nous connaissons un moyen d'obliger ceux

par qui le poisson est traité et mis sur le marché de payer des prix plus élevés, nous l'emploierions. Notre seul espoir est d'encourager ces mouvements coopératifs, afin de leur permettre de gérer leurs propres affaires et de vendre les produits de leur propre industrie, de manière qu'ils puissent en retirer tout le profit possible.

Le très hon. M. BENNETT: Essayez de mettre en circulation quelques wagons frigorifiques et de défrayer le transport du littoral aux régions intérieures du pays.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous l'avons fait il y a quelques années.

Le très hon. M. BENNETT: Oui, mais vous avez cessé avant que le mouvement ait pris de l'extension.

L'hon. M. MICHAUD: La difficulté provient de la distribution. Le groupement n'est pas tout à fait prêt à s'occuper de l'écoulement sur les marchés étrangers, et tant qu'il ne le sera pas, je crois qu'il ne serait pas dans son intérêt,—il le reconnaît lui-même,—d'aller trop vite et de se lancer dans une aventure qui pourrait le ruiner et lui faire une mauvaise réputation.

M. HARTIGAN: Bien que la somme de \$2,000 destinée à l'organisation puisse produire de bons résultats, nous ne pouvons obtenir un avantage durable sans accorder une subvention suffisante aux sociétés coopératives. Bon nombre de gens partagent mon opinion à cet égard, je pense, mais l'idée peut se répandre qu'il s'agit d'une entreprise politique ou religieuse, du seul fait qu'elle est patronnée par l'université Saint-François-Xavier. Je puis cependant donner au comité l'assurance que le mouvement coopératif en Nouvelle-Ecosse n'a pas de caractère religieux ou politique. J'ai eu le plaisir d'entendre l'abbé Nelson MacDonald quand il exposait le but et l'objet de la société. J'imagine que la plupart des membres de la députation le connaissent, au moins de réputation, parce qu'il est un des propagandistes les plus persévérants du mouvement coopératif, travaillant de concert avec le département des relations extérieures de l'université Saint-François-Xavier. Je répète que si nous tenons à des résultats durables, nous devons accorder la plus forte partie de la somme à quelque entreprise se consacrant à l'éducation des pêcheurs. Dépensez tout l'argent qu'il vous plaira, vous n'obtiendrez pas de résultats durables si vous ne consacrez pas une somme suffisante à l'éducation des pêcheurs. Faites-leur donner un cours de six mois ou d'un an sous une direction comme celle qui s'occupe du mouvement dont j'ai parlé. Dans d'autres parties du pays, d'autres collèges sui-